

**Communiqué de presse**

Berne, le 5 mai 2026

Vent de fraîcheur à l'usam: trois nouveaux membres au Comité directeur

Renouvelée lors du Congrès suisse des arts et métiers, la Chambre suisse des arts et métiers, parlement de l'Union suisse des arts et métiers usam, a élu trois nouveaux membres au Comité directeur de l'usam: Patrick Gendre, Damian Müller et Roman Mayer. Cette année, le Congrès était placé sous le thème «Plus d'entrepreneuriat – moins de bureaucratie». Même dans le contexte actuel, la bureaucratie demeure en effet toujours et encore la principale préoccupation des PME. La réduction des coûts de la réglementation reste une priorité de la Stratégie usam 2026 – 2030 présentée lors du Congrès.

Lors du Congrès suisse des arts et métiers, les délégués des organisations membres de l'usam ont procédé au renouvellement de la Chambre suisse des arts et métiers, parlement de l'usam. L'entrepreneur et conseiller aux États Fabio Regazzi a été confirmé à l'unanimité par les délégués pour une nouvelle période administrative à la présidence de l'usam. Damian Müller, conseiller aux États PLR lucernois, fait son entrée au Comité directeur. Il succède à Ivo Bischofberger, représentant de l'Union Professionnelle Suisse de la Viande UPSV. Font également leur entrée au Comité directeur Patrick Gendre, président de l'Union Patronale du Canton de Fribourg UPCF, et Roman Mayer, président de la Chambre de l'économie de Bâle-Campagne. Après de nombreuses années d'engagement, Ivo Bischofberger, ancien conseiller aux États, Hansjörg Brunner, ancien conseiller national, ainsi que Pierre Daniel Senn, qui occupait la fonction de vice-président usam, se sont retirés du Comité directeur.

La bureaucratie reste le défi numéro 1

Même dans le contexte des défis géopolitiques, la bureaucratie reste le défi numéro 1 des PME. C'est la raison pour laquelle elle constitue également un thème central de la nouvelle Stratégie 2026 – 2030 de l'usam, présentée par son directeur, Urs Furrer. La table ronde, animée par Reto Brennwald et réunissant des représentantes et représentants des PME, s'est concentrée sur la question des conditions-cadre nécessaires à un entrepreneuriat performant.

Une acceptation de l'initiative «Pas de Suisse à 10 millions» entraînerait une hausse de la bureaucratie pour les PME. C'est l'une des raisons pour lesquelles les arts et métiers combattent l'initiative, même si certaines de ses exigences trouvent un écho au sein de l'usam. Par ailleurs, les inquiétudes sont importantes face à une possible augmentation des charges administratives en provenance de Bruxelles en cas d'adoption du paquet d'accords Suisse-UE. L'usam a une position ouverte mais critique à l'égard de ce dossier et demande qu'il soit soumis à la majorité des cantons. Le président de l'usam et conseiller aux États Fabio Regazzi a rappelé que l'objectif était de ne pas se laisser mettre sous pression et d'attendre la présentation complète de tous les faits et donc 2027 avant d'adopter une consigne de vote.

Regazzi: «Si nous ne sommes pas vigilants, qui le sera?»

Selon les estimations, les coûts de la réglementation en Suisse s'élèvent désormais à plus de 80 milliards de francs par année, soit environ 10% du produit intérieur brut. «Une chose est claire: si nous ne sommes pas vigilants et ne nous opposons pas à une bureaucratie toujours plus lourde et à un appareil étatique en expansion, qui le fera?», a demandé à l'auditoire le président de l'usam, Fabio Regazzi.

Une question à laquelle la secrétaire d'État et directrice du SECO Helene Budliger Artieda, intervenante invitée, a répondu en mettant en avant les efforts constants du SECO en matière de simplification administrative et le fait qu'il s'engage depuis des décennies, à l'aide de plusieurs instruments, en faveur d'une réduction de la bureaucratie. Elle a prédit des mois à venir plutôt difficiles pour l'économie suisse, tout en appelant à ne pas céder au découragement. Les PME et la Suisse ont toujours su tirer le meilleur parti des situations difficiles et se dépasser – cette aptitude apparaît aujourd'hui plus essentielle que jamais. Elle n'a pas laissé entrevoir de détente à brève échéance.

Le Congrès suisse des arts et métiers se tient tous les deux ans. Dans le cadre du Congrès sont renouvelés les organes de l'usam, à savoir: la Chambre suisse des arts et métiers, le Comité directeur et la présidence.

Le Comité directeur de l'Union suisse des arts et métiers usam se compose désormais comme suit:

Président: Fabio Regazzi CE/Le Centre

Vice-présidence: Daniela Schneeberger CN/PLR, Olivier Mark

Comité directeur, membres sortants: Diana Gutjahr CN/UDC, Silvan Hotz, Gian-Luca Lardi, Jacqueline Montandon-la-Longe Moser, Werner Scherrer, Hansjörg Steiner, Ernst Kühni, Beat Imhof, Martin von Moos

Comité directeur, nouveaux membres: Damian Müller CE/PLR, Patrick Gendre, président UPCF, et Roman Mayer, président de la Chambre de l'économie de Bâle-Campagne

Renseignements complémentaires

Fabio Regazzi, président, portable 079 253 12 74

Plus grande organisation faîtière de l'économie suisse, l'Union suisse des arts et métiers usam représente plus de 230 associations et plus de 600 000 PME, soit 99,8% des entreprises de notre pays. La plus grande organisation faîtière de l'économie suisse s'engage sans répit pour l'aménagement d'un environnement économique et politique favorable au développement des petites et moyennes entreprises.